

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

ÊTRE PRÊTS FACE
AUX ALÉAS



L'ÉVÈNEMENT PHARE !



Les séances du Conseil Municipal sont normalement publiques et tout un chacun peut y assister, dans la salle du Conseil, en mairie. Mais en raison de la crise sanitaire, la donne a changé. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'être présent. C'est pourquoi, la commune a décidé de vous proposer une nouvelle manière de suivre ce qui se déroule durant ces séances, mais d'une manière différente : en live. Ce nouveau moyen de suivre les débats municipaux s'inscrit dans l'objectif de continuer à rendre l'information disponible au plus grand nombre. Dès que les Conseils Municipaux se dérouleront de nouveau dans la salle du Conseil en mairie, vous pourrez suivre les séances en direct, sur la page Facebook « Ville de Merville ».

Si vous ne pouvez pas accéder au live mais que vous souhaitez tout de même savoir ce qui s'y est dit ? Il sera toujours possible de visionner la vidéo via la chaîne Youtube de la ville : « Merville Infos TV 59 ».



EDITO



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année s'ouvre devant nous avec son lot d'incertitudes.

Depuis un an, nous vivons une situation sans précédent avec cette épidémie de Covid-19. Pour lutter contre ce virus invisible, il a fallu nous adapter au détriment de notre art de vivre. Les mesures sanitaires commencent à peser sur le quotidien et le moral de nos concitoyens. Nous pouvons le comprendre.

Pour autant, avec l'arrivée des beaux jours, nous pouvons espérer un recul de la pandémie comme l'année dernière et surtout nous protéger avec le vaccin pour s'affranchir définitivement du Covid-19. Ne baissons pas la garde. C'est ensemble que nous vaincrons ce mal et pas chacun pour soi comme il l'entend.

Dans un autre domaine, nous avons connu fin janvier des inondations importantes sur notre territoire. Grâce à l'action conjuguée de tous les responsables des bassins hydrauliques, le pire a été évité.

C'est la preuve qu'en travaillant de concert et en bonne intelligence, nous pouvons vaincre l'adversité. Il en sera de même pour cette pandémie.

Sentiments dévoués.

Joël Duyck
Maire de Merville

L'ESSENTIEL

- 4 ● **IMAGES DE VILLE** ● ON A RETENU POUR VOUS...
- 6 ● **PORTRAIT** ● NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
- 7 ● **SANTÉ** ● 2 NOUVEAUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- 8 ● **ÉCONOMIE** ● MISONN SUR LE LOCAL
- 10 ● **ENVIRONNEMENT** ● LES COULISSES DE STAUB
- 12 ● **HABITAT & LIEN SOCIAL** ● PARTAGE, ÉCHANGE... L'ÉCOLOGIE S'INVITE RUE PAUL GAUGUIN
- 13 ● **DOSSIER** ● ÊTRE PRÊTS À TOUTES ÉPREUVES
- 17 ● **TRIBUNE** ● EXPRESSION LIBRE
- 18 ● **MÉTÉO** ● INONDATIONS, NEIGE...
- 20 ● **VILLE CONNECTÉE** ● FIBRE, 5G ET LABEL "VILLES INTERNET"
- 22 ● **TRAVAUX** ● FOCUS SUR L'ÉTANG GILBERT NUGOU
- 26 ● **INTERCOMMUNALITÉ** ● CULTURE





Innovation : Cérémonie de vœux dématérialisée

Si le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, le maire Joël Duyck, a tout de même souhaité adresser un message aux Mervillois par le biais de la vidéo. De son bureau, il a ainsi formulé des vœux d'unité, de respect des autres, d'entraide entre tous, de tolérance envers les décideurs, de respect des règles, de vivre en harmonie avec l'environnement et la nature. Retrouvez son intervention sur notre chaîne Youtube : **Merville Infos TV 59**.



Martin Granger, artiste en résidence CLEA sur la CCFL



Jean-Bernard Hoste et Julien Biget, musiciens actuellement en résidence CLEA sur la CCFL



Alexis Hazard, magicien



En attendant sa réouverture, l'ECRH se transforme en un lieu de création et de résidence artistiques...

L'activité de l'Espace Culturel Robert Hossein côté ciné/spectacle est suspendue depuis de longs mois mais la structure a souhaité rester investie et réactive. C'est pourquoi elle a choisi de mettre à disposition sa scène pour les artistes avec la complicité des techniciens. Plusieurs artistes en résidence CLEA sur le territoire ont ainsi profité de la salle pour développer leurs créations. Dernièrement, c'est le magicien, Alexis Hazard, qui a foulé les planches. Il a ainsi pu rôder son prochain spectacle et continuer les entraînements que sa discipline exige.

Retrouvez un reportage de France 3 Nord/Pas-de-Calais dans le JT du 19/20 régional du 21/01/21 à 00:21 min
[france3-régions.francetvinfo.fr](https://www.france3-régions.fr)

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Après 2 ans passés au sein de la collectivité, Antoine Mobailly a rejoint la commune de Pérenchies. C'est Céline Mura, forte de sa connaissance de la commune, qui a repris le flambeau.

SES DATES CLÉS

déc 1995- fév 1996

1^{er} stage en communication à l'Espace Culturel Robert Hossein

1999-2006

chargée de communication à temps partiel – correspondante pour la Voix du Nord

2006

chargée de communication à temps plein

2014

collaboratrice de cabinet

2019

expérience en Direction Générale à Haverskerque



Sa marque de fabrique

"La com', mon dada !"

Chaque directeur général possède sa marotte. Celle de Céline, c'est la communication. Cette force est un levier sur lequel elle compte s'appuyer en développant la communication externe et interne. Depuis 2018, elle s'est également formée aux missions régaliennes (administration générale, état-civil, urbanisme, finances...). Elle prône l'importance de la formation perpétuelle liée à l'évolution du métier (mais aussi une façon de confronter ses pratiques aux autres).

Son évolution

"Il est possible de changer de métier dans une collectivité"

Céline évoque la nécessité d'exprimer ses souhaits professionnels car le développement, l'ascension ou la reconversion sont toujours possibles. Avec de la volonté, il est possible d'évoluer par la formation, le travail. Pour cela, elle souhaite valoriser la politique volontariste de la commune pour les évolutions de carrière. De nombreux exemples au sein de la commune existent.

Sa philosophie de vie

"Si tu ne prends pas ton destin en main, ton destin ne va pas t'attendre."

Après une année 2020 difficile à

titre personnel, Céline s'est à nouveau inspirée d'une citation culte, entendue dans le film *"La cité de la peur"*, *"Il ne peut plus rien nous arriver d'affreux, maintenant"*. Elle a donc délibérément choisi de pratiquer la pensée positive : ne retenir que les moments agréables. Une "thérapie" d'auto-suggestion qui lui permet d'avancer.

Ses remerciements

Céline évoque la confiance que lui ont accordée Jean Rapaille et Joël Duyck. Elle prend exemple des directions générales qui l'ont précédée et en particulier la présence d'Antoine Mobailly qui l'a accompagnée dans sa prise de poste et son partage d'expériences. Fière de lui succéder, elle a à cœur de continuer le travail entamé et en particulier en terme de développement humain.

Son mantra

"La richesse de Merville : ses agents"

Céline aime à mentionner des citations populaires comme celle d'Hannibal Smith dans *"L'agence tous risques"* : *"Seul je suis bon. Avec mon équipe, je suis imbattable"*. Par cette maxime, elle entend ne pas prétendre à réussir seule mais bien dans un esprit collectif. Elle souhaite établir "une photographie" objective de ce qu'est la collectivité aujourd'hui pour connaître les différentes problématiques.

Ses engagements

"Ma force, c'est d'être là depuis 20 ans. Mais c'est aussi une faiblesse" Céline a profité d'un mois de transition pour faire le point sur les dossiers en cours avec Antoine Mobailly. En tant que binôme complémentaire, les protagonistes ont su travailler main dans la main. Aujourd'hui, Céline a à cœur de dissocier son ancien poste au sein du cabinet de sa nouvelle fonction. Elle possède néanmoins l'avantage de connaître le programme électoral pour le mener à bien avec les services et a conscience de l'objectivité dont requiert le poste.

- Depuis le 1^{er} Mars, pour toutes demandes en lien avec les élus, il faut vous adresser à Florence Mille, en charge du secrétariat des élus, des permanences et de l'agenda du maire.

- La mairie est désormais fermée au public le mardi et vendredi après-midi (accueil téléphonique au 03 28 48 20 22).

SANTÉ

L'équipe continue de s'étoffer à la maison de santé "Le Colibri", avec l'arrivée de deux médecins généralistes.



Docteur Inès Ducrocq

Installée depuis quelques mois à la maison de santé, en tant que médecin généraliste, le Docteur Ducrocq a fait toutes ses études à la faculté libre de médecine de Lille. Elle a longtemps hésité entre l'hospitalier et le libéral, avant de finalement opter pour ce dernier. Habitante à proximité de Merville, mais étant originaire de la Côte d'Opale, elle souhaitait travailler à proximité de son domicile et dans un secteur où le besoin s'en faisait ressentir. Aujourd'hui, elle est heureuse de l'accueil des Mervillois et espère que le projet de l'arrivée d'un cinquième médecin se fasse le plus rapidement possible, pour répondre à la forte demande.

Que pense-t-elle de la maison de santé ?

"J'ai contacté le Docteur Afchain avant la fin des travaux. Le projet m'a emballé et j'ai donc posé ma candidature. C'est avec un grand regret que l'aventure n'a pu se poursuivre à ses côtés. J'aurais aimé travailler avec lui et apprendre de son expérience. A mon arrivée, j'avais donc à cœur de poursuivre son travail. Nous avons pour projet de proposer aux habitants des vacations de médecins spécialisés, de paramédicaux afin d'étendre notre offre de soins. Nous allons aussi proposer des journées à thèmes, comme la journée sans tabac, si le contexte sanitaire le permet bien évidemment. Nous accueillons également des stagiaires (médecins, infirmiers...) pour faire connaître la maison de santé et pérenniser l'offre de soins."

Docteur Thomas Nachtegale

Médecin généraliste, récemment thésé de la faculté de médecine de Lille où il a fait ses études ainsi que son internat de médecine générale, le Docteur Nachtegale s'est installé à la maison de santé "Le Colibri" en novembre 2020. Son arrivée fait suite à une rencontre avec le Docteur Bihya, en juillet 2020, qui lui avait présenté le projet ainsi que l'équipe déjà en place.

Que pense-t-il de la maison de santé ?

"C'est un outil moderne et fonctionnel qui s'intègre bien dans le paysage et participe à la réussite des projets de santé initiés depuis sa création. La complémentarité des postes et des expériences fournit une efficacité des soins avec des avis, bilans et soins rapides."



ÉCONOMIE

Changement de propriétaire

La Tour de Pid'z

Après avoir exercé son métier de restaurateur à Béthune, puis pendant 6 années en Chine, Bruno Tintillier a repris la pizzeria en choisissant de revenir dans le Nord. Passionné de cuisine, il propose des pizzas artisanales avec des produits frais et une pâte faite maison. Il réalise les pizzas devant les clients et s'adapte aux demandes. Pizzas à emporter ou en livraison.

+ Bruno Tintillier

31 rue du Général de Gaulle
06.51.46.78.91

f La Tour de Pid'z

Du lundi au jeudi de 18h30 à 21h
Le vendredi et le samedi de
18h30 à 22h
Le dimanche de 18h30 à 21h

My Laverie

Jérôme Moreira a repris la laverie automatique qui comporte différentes machines (18, 12, 8 et 6 kilos) et des séchoirs. Déjà propriétaire de deux laveries, il souhaite la transformer et moderniser prochainement en remplaçant l'ensemble des machines, en mettant en place la vidéosurveillance et un système d'appel en cas de problème. Il pourra également gérer à distance les machines si besoin.

+ Jérôme Moreira

Avenue Clémenceau
06.52.80.96.55

✉ mylaveries@gmail.com

f My Laverie

Ouvert 7J/7 de 8h à 20h



Aux 2 girouettes

Tombés amoureux de leur ferme située en campagne, Sandrine et Jean-François Montagne ont aménagé trois chambres d'hôtes à la décoration sobre et chaleureuse dans une ancienne grange rénovée. Ils ont été guidés par l'envie d'une reconversion professionnelle et l'envie d'être plus proche de la nature. Soucieux de l'environnement et de l'impact écologique, de nombreux mets sont faits maison, le mobilier est chiné, rénové ou recyclé, et les produits ménagers et de toilette sont écologiques. Jardin arboré, coins détente, animaux... tout est réuni pour un séjour agréable et reposant.



+ Sandrine et Jean-François Montagne

22 rue Régnier Leclercq
06.78.06.59.79

✉ aux2girouettes@gmail.com

🌐 aux2girouettes.fr

f Aux 2 girouettes

L'Embellie Car

Avec une expérience dans le domaine de plus de vingt ans, Anthony Hanot propose ses services de peintre carrossier. Il effectue les réparations de carrosseries toutes marques, les remplacements de pare-brises et les rattrapages de franchise tout accident. Il réalise également la prise en charge du dossier d'assurance et d'expertise suite à un accident. Anthony Hanot sait être à l'écoute de ses clients.



+ Anthony Hanot

Rue Barra
06.74.13.10.75

✉ lembelliecar@gmail.com

f l'embellie car

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 18h30

Espace Calys

Dominique Desein a créé un centre de développement des compétences dans lequel diverses formations sont proposées : sécurité, activité physique, incendie... Chacun sera accompagné, conseillé et pourra trouver sa voie. C'est aussi un espace de coworking avec de nombreuses salles équipées pour des réunions en visioconférence, un hébergement pour les entreprises. L'espace Calys est ouvert aux demandeurs d'emploi, entreprises, salariés...



Développons vos compétences

- + 6ter rue du Docteur Rousseau
03.28.48.53.38
✉ contact@espacecalys.fr
🌐 espacecalys.fr
📘 Espace Calys
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 18h

L'atelier brin d'amour

Passionnée de décoration, Emilie Sengez réalise la décoration de vos événements sur mesure. Que ce soit privé ou professionnel : baptême, anniversaire, vitrine, inauguration... Elle est spécialisée dans la réalisation de bouquets de ballons organiques et ballons personnalisés, 100% biodégradables. Pensez-y pour rendre votre événement unique et inoubliable !



- + **Emilie Sengez**
100 rue Régnier Leclercq
06.48.96.24.60
✉ latelierbrindamour@gmail.com
📘 L'atelier brin d'amour by Emilie
Ouvert toute l'année - Sur rendez vous uniquement

Prenez soin de vous

Jessica Dubois a ouvert son espace de bien-être et de détente. Elle propose des massages californiens, suédois, des massages japonais du visage et massages relaxants du dos. Elle a à cœur de transmettre du bien être, une parenthèse dans la vie quotidienne des clients. Jessica Dubois assure des prestations de qualité et utilise des produits français et bio.



- + **Jessica Dubois**
22 rue Faidherbe
06.85.67.15.25
✉ djessdevos82@gmail.com
📘 Prenez soin de vous
Sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 19h
Le samedi de 9h à 18h

Alltrucks - Garage Dufrenne

Le garage est spécialisé en mécanique et intervient sur le montage, l'entretien et la réparation de toutes les marques de véhicules poids lourds, véhicules utilitaires, cars, bus, camping cars. Service de pro à pro. L'expertise de la marque Alltrucks : 3 équipementiers (Knorr-Bremse, Bosch, ZF) ont mutualisé leurs compétences dans des outils de diagnostic toutes marques performants, et dans un service d'as-

sistance téléphonique permettant une prise en charge efficace des véhicules, avec un temps d'immobilisation réduit.

GARAGE DUFRENNE

ALLTRUCKS
TRUCK & TRAILER SERVICE

- + **Samuel Beaussart**
rue de l'aérodrome, zone des Petits Pacaux
03.28.41.41.00
✉ atelier.merville@garage-dufrenne.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h et samedi de 7h à 12h

STAUB, UNE INDUSTRIE PROPRE

La société mervilloise a accueilli la rédaction pour une visite privilégiée de l'usine de fabrication des célèbres cocottes. Cette rencontre a été pour nous l'occasion de découvrir la politique volontariste de l'entreprise dans la gestion de ses déchets pour la préservation de l'environnement.

Qui n'a jamais rêvé d'avoir dans sa cuisine la batterie de cocottes et accessoires fabriqués sur notre territoire, par l'entreprise STAUB ? Ses produits haut de gamme, n'ont rien à envier au processus de recyclage des déchets mis en place, à la pointe de la cause environnementale.

Pierre Evrard, directeur général, Anna Smolka, responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement et Adrien De Bom, mènent une politique restrictive en terme d'émission de déchets et de poussière sur le territoire. La société a totalement repensé sa stratégie des contrôles légaux et environnementaux et s'est donné les moyens de faire évoluer sa pratique.

En 10 ans, STAUB a investi un total de 1,43 millions d'euros dans des mesures de préservation de l'environnement. 40% de l'amélioration du système de recyclage est issu directement des souhaits de la société pour améliorer les conditions.





● En 2011, STAUB a mis en place des « Big Bag » de récupération des poussières fines. La filtration absolue en interne permet à l'entreprise de maîtriser parfaitement ses rejets de poussières qui s'élevaient à 0,2%.

En 2019, afin d'éviter l'envolée des poussières de sable, elle a également investi dans un bâtiment de stockage du sable encrassé. Depuis, avec la mise en place de filtres absolus supplémentaires, plus aucun rejet de particules métalliques ne s'échappe de l'usine. Bien qu'encore présentes, les cheminées ne sont plus actives.



● En 2020, la société a mandaté une étude acoustique et phonique. L'objectif ? Améliorer le ressenti des voisins quant aux nuisances sonores émises par la fonderie.

Actuellement, un monticule de terre de 4m de hauteur abrite la société. A terme, ce monticule s'élèvera sur 6m de hauteur pour 19m de large et cela sur 190 mètres de longueur. La diminution du ressenti du bruit sera ainsi divisé par 2. Ce projet sera mis en place en 2021 pour un coût prévisionnel de 80 000€



● Depuis Février 2021, la société fait analyser 7J/7 la qualité de l'eau utilisée pour l'émaillage avant qu'elle ne soit rejetée dans la Bourre. Elle possède un certificat d'agrément délivré par l'agence de l'eau, démontrant une eau très bonne en rejet environnemental. STAUB possède sa propre station des eaux, réalisée en interne et 100% conforme aux demandes de la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Et en ce qui concerne la crise sanitaire ?

STAUB a mis en place 169 nouvelles mesures liées à la protection des employés pour un coût de 200 000€ avec, en priorité, la mise à disposition d'équipement de protection pour le personnel (gel hydro alcoolique à disposition dans l'ensemble de la société, masques...). A l'origine, les employés n'avaient qu'un seul vestiaire. 4 vestiaires ont ainsi été créés pour éviter le brassage ainsi que de nouvelles douches. De nombreuses portes sont dorénavant automatiques, afin d'éviter le contact régulier des poignées. Un deuxième self restaurant a été également déployé.

VIE DE QUARTIER

Direction la rue Paul Gauguin où les bons gestes écologiques font aujourd'hui partie de la vie du quartier.

UN COMPOSTEUR DE RUE

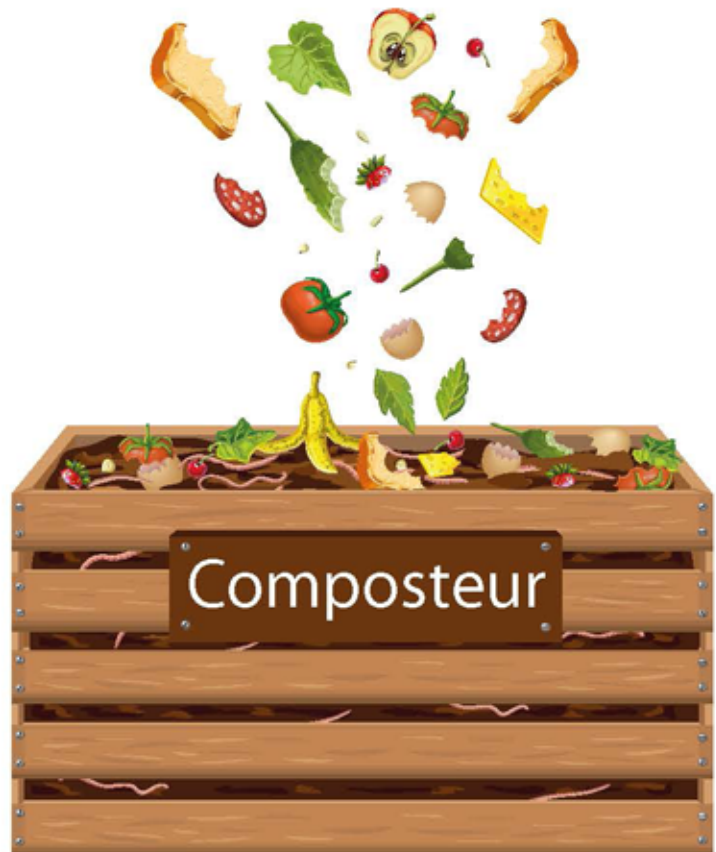
Grande première à Merville ! Les habitants de la rue Paul Gauguin peuvent profiter d'un composteur de rue grâce au travail de l'association les AJOnc (réseau Hauts-de-France des jardins partagés) en collaboration avec le bailleur social Logifim. Celui-ci est destiné aux habitants riverains.

Le principe ? Y jeter ses déchets organiques, marcs de café, branchages... pour réduire le nombre de poubelles par logement mais pas que... Les habitants pourront profiter d'ici quelques mois de terreau et le reste de la terre servira à faire des bulbes de culture à replanter.

UN ABRI RÉCUP'EAU ET DES HAIES CHAMPÊTRES

Logifim a pour projet d'installer un abri récupérateur d'eau qui permettra aux voisins de profiter de l'eau de pluie recueillie.

Mais plus qu'un composteur et un récupérateur d'eau, c'est un lieu de vie et de partage qui voit le jour dans ce quartier !



MAIS QUE PEUT-ON METTRE DANS UN COMPOSTEUR ?

De nombreux déchets sont compostables, il faut juste penser à les équilibrer et à les varier.

▶ les déchets humides (verts) *Ex : épluchures et déchets de fruits et légumes, marc de café avec le filtre en papier, sachets de thé, fleurs fanées, tontes de gazon...*

▶ les déchets secs (bruns) *Ex : papier, carton, copeaux et frisures de bois, paille...*

A composter avec précaution : coquilles d'œufs et os (les écraser avant, ils se décomposent lentement donc à ne pas mettre en grande quantité), restes alimentaires cuits (en petite quantité ou bien enfouis au centre du compost), pain (à humidifier au préalable et à mettre en petite quantité)...

A ne pas composter : huiles et graisses alimentaires, poussières d'aspirateur, cendres de charbon de bois, textiles...



ÊTRE PRÊTS À TOUTES ÉPREUVES !

La sécurité est aujourd'hui l'affaire de tous. Elle incombe bien sûr et d'abord aux pouvoirs publics, à l'État et aux collectivités territoriales, qui doivent anticiper les risques et développer des politiques de prévention adaptées. Mais le rôle de la population est tout aussi important dans la gestion de situations à risques : adapter son comportement face au danger, savoir réagir en cas de problème. La prévention reste le meilleur moyen de sensibiliser les habitants.

C'est le sens du travail mené dans ce petit livret détachable que nous vous proposons et que nous vous invitons à lire et à conserver.

La commune de Merville, comme bien d'autres, peut être soumise à la survenance d'un événement exceptionnel mettant en péril la population. C'est pourquoi, la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile prévoit que toute mairie communique auprès de ses habitants une information préventive sur les risques majeurs qui peuvent les concerner.

**Qu'est ce que le PCS ?
Pourquoi ce document ?
Et le DICRIM ?
Quels sont les risques majeurs
à Merville ?**

**ON VOUS DIT
TOUT !**

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS), C'EST QUOI ?

Le PCS est un document opérationnel qui, en fonction des risques connus sur la commune, a pour objectif de planifier les actions à entreprendre par les acteurs communaux dans le cadre de la gestion de crise. Ce document a un caractère obligatoire lorsque la commune se situe dans un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé, comme c'est le cas à Merville avec le PPRI de la Lys Aval.

ET LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI), ON EN PARLE ?

Les PPRI ont pour objet principal de réglementer l'occupation et l'utilisation du sol dans les zones à risque. Élaborés par les préfetures de département en association avec les communes et en concertation avec la population, ils délimitent les zones exposées aux risques, et réglementent l'occupation et l'utilisation du sol dans ces zones. Ils constituent des documents publics, annexés au plan local d'urbanisme de chaque commune concernée.

ET LE DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM),

Le DICRIM est le 1^{er} document annexe du PCS, obligatoire, qui est en cours de réalisation sur la commune. Il a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont soumis. Il comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles, les événements et accidents significatifs survenus dans la commune, l'exposé des mesures de prévention et de protection, les consignes de sécurité devant être mises en œuvre. Le DICRIM sera consultable en mairie.

LES 13 RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS À MERVILLE

Risques majeurs naturels

- Inondations
- Retrait/gonflement des argiles (mouvement de terrain)
- Phénomènes météorologiques extrêmes (intempéries)
- Séisme

Risques majeurs technologiques

- Liés à l'activité industrielle
- Liés aux transports de matières dangereuses
- Liés à la présence d'une centrale nucléaire

Risques majeurs particuliers

- Aérien
- Découverte d'engin de guerre
- Pollution atmosphérique
- Attentat
- Sanitaire
- Piratage informatique

Comment réagir en cas de risques dans la commune ?

En fonction du risque identifié, la réaction des autorités s'ajustera et l'autorité délivrera les mesures adéquates. Néanmoins, pour toute situation à risques, il est nécessaire que la population possède quelques réflexes tels que :

- Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Ne pas téléphoner, libérer les lignes pour les secours
- Ni flamme, ni cigarette

La commune a organisé les services publics municipaux pour limiter les effets négatifs des événements naturels, tels que les intempéries et les inondations, en privilégiant la réactivité et la protection de la population.

Vous souhaitez en savoir davantage sur le PCS, consulter le DI-CRIM ? RDV en mairie

RÉCAPITULATIF DES BONS RÉFLEXES

Risques majeurs naturels



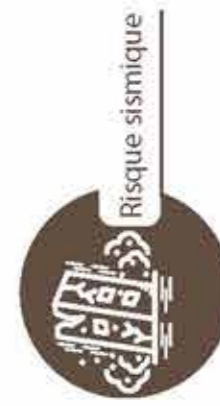
Inondations



Mouvement de terrain



Intempéries



Risque sismique



Fermez les portes et les fenêtres



Montez à pied vous abriter dans les étages



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 - 100.7



Coupez l'électricité et le gaz



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Coupez l'électricité et le gaz



Éloignez-vous des bâtiments, arbres...



Appelez les secours



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 - 100.7



Ne prenez pas la voiture



Ne restez pas sous les lignes électriques ou un arbre



Ne montez pas sur un toit pour essayer de le dégager



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre



Abritez-vous sous un meuble solide



Éloignez-vous des bâtiments, arbres...



Descendez à pied dans les étages inférieurs



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 - 100.7



Coupez l'électricité et le gaz



Ne fumez toute flamme

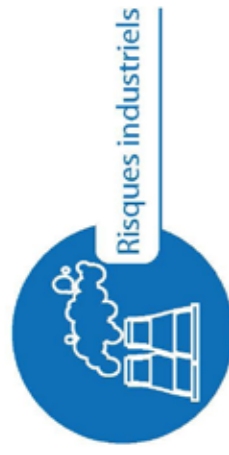


Ne prenez pas l'ascenseur



Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

Risques majeurs technologiques



Risques industriels



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche



Fermez les portes et les fenêtres



Bouchez les aérations



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 -100,7



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne fumez pas Évitez toute flamme



Ne téléphonez pas



Respirez à travers un linge humide



Matières dangereuses



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez les portes et les fenêtres



Bouchez les aérations



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 -100,7



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne fumez pas Évitez toute flamme



Douchez-vous



Risque nucléaire



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Fermez les portes et les fenêtres



Bouchez les aérations



Douchez-vous



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne consommez pas de fruits et légumes de votre jardin



Sur ordre du Préfet, vous pouvez être amené à prendre les comprimés d'iode à votre disposition

Risques majeurs particuliers



Risque aérien



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 - 100,7



Ne vous approchez pas du lieu de l'accident



Appelez les secours



Ni flamme, ni étincelles



Ne fumez pas Évitez toute flamme



Engins de guerre



Ne manipulez pas les engins découverts



Éloignez vous des engins découverts



Appelez les services de police



Plan Vigipirate



Mettez-vous à l'abri chez vous



Fermez les portes et les fenêtres



Écoutez la radio FM : 92.6 ou 94,7 - 100,7



Objets suspects



Contrôle visuel des sacs



Appelez les services de police



Crise sanitaire



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins 1m avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque



Piratage informatique



Je suis aussi prudent avec mon smartphone qu'avec ma tablette ou mon PC



Je choisis avec soin mes mots de passe (12 caractères mélangeant majuscules, minuscules, chiffres et caractères spéciaux)



Je ne fais pas suivre mes mails professionnels sur ma boîte mail personnelle



Je télécharge les logiciels sur site officiels des éditeurs



Je sécurise mon Wi-fi



Je consulte #TousSecNum #cybersecurite et www.ssi.gouv.fr

LES NUMÉROS UTILES

Urgences - Tél. : 112 Pompiers - Tél. : 18 Police - Tél. : 17

SAMU - Tél. : 15

Mairie Tél. : 03 28 48 20 22 www.ville-merville.fr - contact@ville-merville.fr

Météo France Tél. : 01 49 75 60 60 www.meteo.fr

Hôpital d'Hazebrouck : Tél. : 03 28 42 66 00

Centre antipoison CHU de Lille Tél.: 03 20 44 44 44

Préfecture du Nord Tél. : 03 20 30 59 59

Sous-Préfecture de Dunkerque Tél. : 03 28 20 59 59

LES 3 GRANDES FAMILLES DE RISQUES

LE RISQUE NATUREL

C'est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques aléatoires. On compte parmi les risques naturels : les avalanches, les inondations ou les crues torrentielles, les tempêtes, les mouvements de terrain.



LE RISQUE TECHNOLOGIQUE

C'est la menace d'un événement indésirable engendré par la défaillance accidentelle d'un système potentiellement dangereux. On compte parmi les risques technologiques : les risques nucléaires, industriels, aériens et le transport de matières dangereuses.



LE RISQUE SANITAIRE

C'est un danger ou un inconvénient immédiat ou à long terme, plus ou moins probable, auquel la santé publique est exposée. L'identification et l'analyse des risques liés à une contamination par exemple permettent généralement de prévoir son impact sur la santé.



2 EXEMPLES À MERVILLE

INONDATIONS

Historique des événements

8 inondations reconnues catastrophes naturelles par l'Etat ont été recensées à Merville. L'inondation de décembre 1993 est considérée comme l'aléa de référence pour la mise en place du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Lys Aval (inondation centennale). La dernière inondation la plus importante date de décembre 2012. Le secteur le plus vulnérable est le hameau de Caudescure en lien avec le débordement de la Bourre. Ce secteur peut être isolé pendant plusieurs jours en cas d'inondation (2 semaines en 1993 et 4 jours en 2012).

Mesures prises par la commune

- ▶ Sécurisation des routes (barrières, balisage, panneaux d'information)
- ▶ Soutien aux habitants exposés aux inondations (information, aide des services techniques pour la surélévation des meubles voire l'évacuation vers des centres d'accueil et de rassemblement de la population)
- ▶ Astreinte des services municipaux
- ▶ Surveillance des inondations à l'aide de plusieurs dispositifs (ex. superviseur SYMSAGEL) dont 2 sites internet accessibles aux habitants également (Météo France et Vigicrues)

Arrêté municipal avec interdiction d'accès des routes inondées



Les consignes de sécurité

Les bons réflexes à avoir lors des crues permettent de se mettre en sécurité face au risque. Des mesures complémentaires peuvent également être mises en place directement sur le bâti afin de le rendre moins sensible et ainsi réduire les dommages liés aux inondations.

RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES

Historique des événements

Ont été recensés sur la commune :

2 mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse en 1990 et 1991 ;

3 mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 1992, 1996 et 2019.

Mesures prises par la commune

La ville est destinataire de toutes les déclarations de sinistre transmises en préfecture pour reconnaissance éventuelle de l'état de catastrophe naturelle par le gouvernement (ex. fissures sur les murs des habitations). Le service urbanisme réceptionne les demandes des sinistrés. Une communication sur ce sujet est régulièrement réalisée sur le site de la ville de Merville ainsi que sur les réseaux sociaux.

Les consignes de sécurité

- ▶ En cas de construction neuve, après étude de sol : il est nécessaire de prendre des dispositions préventives en adaptant le projet à l'existence de sols sensibles au dessèchement (fondations profondes, rigidification de la structure par chaînage, éloignement des arbres, maîtrise des écoulements superficiels, etc.).
- ▶ Pour les bâtiments existants et les projets de constructions : maîtrise des rejets d'eau, contrôle de la végétation en évitant de planter trop près et en élaguant les arbres, etc.

« JE SERAI LE MAIRE DE TOUS LES MERVILLOIS »...

Assurait Monsieur le Maire, lors de son installation.

« Au pays des promesses, on meurt de faim ». C'est bien sur leur faim que demeurent les Elus minoritaires Mervillois.

Le Conseil Municipal du 5 février aurait pu se dérouler sereinement, tant le traitement de la friche TRAITEX est nécessaire ; il est l'affaire de tous, Elus et habitants !

Or, nos questions et suggestions bienveillantes se sont heurtées aux certitudes du 1^{er} magistrat :

• Partage d'information ? Pas besoin ! « Vous êtes de nouveaux Elus, vous ne savez pas tout ». Pardon M le Maire : si nous ne savons pas tout c'est parce que vous ne nous dites pas tout !

• Consulter les concitoyens ? Inutile !

« La population se réveille toujours à la dernière minute » rétorque-t-il, dépossédant ainsi les habitants de l'avenir de leur territoire

Le Maire de tous les mervillois est devenu en 7 mois un maire isolé avec une majorité mutique. Les « plaidoyer » sur la difficulté du mandat : « C'est toujours au Maire de se débrouiller » n'émeuvent personne. Il a librement choisi de se porter candidat, et c'est tout aussi librement qu'il méprise le tiers des électeurs ayant porté leurs voix vers Merville en Grand.

On nous promettait « transparence dans la gestion communale » ; nous voilà réduits à découvrir les informations dans la presse !

Comment alors engager sans sourcilier une dépense au prix fort de l'estimation de sa valeur, offrant ainsi au vendeur 40 000 € supplémentaires ? Nous ne signerons pas un blanc-seing, le doigt sur la couture du pantalon. Ca aussi, c'est du bon sens.

Mervillois(e)s, loin d'être fatalistes, nous demeurons engagés et attentifs aux intérêts de notre ville et de ses habitants.

Bernard, Martine, Frédéric, Sabine
mervilleengrand2020@gmail.com
07.82.39.51.08

Les Conseillers de
« MERVILLE en GRAND »



VOYONS MERVILLE AUTREMENT !

En début de mandat, le Maire s'était engagé à davantage d'ouverture et de concertation avec ses élus. Force est de constater que rien n'a changé. Preuve en est encore lors du dernier conseil municipal ! En l'absence d'éléments de contexte et d'informations sur la réhabilitation du site Traitex, nous nous sommes abstenus.

Certes, la nécessité de réaménager ce site est partagée par tous mais pas à n'importe quel prix pour préserver l'avenir. En exerçant son droit de préemption, le Maire oblige la commune à devoir payer la somme de 450 000 euros pour son acquisition. C'est 40 000 euros de plus que l'estimation des domaines. Faute d'investissements privés complémentaires, nous pensons que le projet sera dif-

ficile à financer sans compromettre d'autres projets importants.

Les explications du Maire : « J'ai voulu aller vite ! ». Cela fait chère la précipitation. En avons-nous les moyens ? Combien coûteront les travaux de démolition et de dépollution ? Quelles études ont été menées depuis 5 ans ? Quelles ont été les conclusions ? Des questions restées sans réponse. **« Il faut savoir faire des choix », nous explique le Maire. Quelles étaient les autres alternatives ? Quels projets seront mis à mal, reportés voire annulés ? Nous n'en saurons pas davantage malgré nos interrogations.**

Contrairement à la majorité, nous appelons à davantage de concertation et de démocratie participative. Nous

déplorons les propos parfois dévalorisants du Maire qui nuisent à l'image de Merville. « Démocratie participative ? Les mervillois n'y participeront jamais. » « Écologie ? Les donneurs de leçons sont les pires. »

Notre regard est différent et nous sommes convaincus du potentiel de Merville et de ses habitants. N'hésitez pas à nous faire part de vos projets, de vos idées pour l'avenir de Merville.

Les élus AEPM, Laetitia, Sylvie, Marc, Anna
Mail : annadip@orange.fr
Téléphone : 06 99 63 96 62



CLIMAT

INONDATIONS - NEIGE

LES ALÉAS DE LA MÉTÉO



Le début 2021 a réservé quelques surprises climatiques. La neige s'est invitée sur notre région le samedi 16 janvier. Ce qui a ravi les plus jeunes et les grands enfants ! Au programme : bataille de boules de neige et bonhommes de neige en tout genre !

Certains se sont aussi investis à garder des "traces" de notre commune sous la neige.

Fin janvier, c'est cette fois-ci, la pluie qui a fait déborder les rivières. Comme à chaque montée des eaux, Caudescure s'est rapidement retrouvée inondée. Retour en images sur ces événements !



Credit photo Jacques Beccart



Credit photo Bertrand Westerlin



UNE VILLE CONNECTÉE

Presque toute la commune est aujourd'hui raccordée à la fibre optique. Mais la fibre, c'est quoi ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique par lequel passe Internet. Elle permet une connexion plus rapide que le réseau classique en cuivre. Pour les plus calés en informatique, on parle alors de FttH (Fiber to the Home), ce qui signifie «Fibre optique jusqu'au domicile».

■ Quels sont les principaux avantages ?

Côté technique, le débit est plus élevé et de meilleure qualité qu'avec l'ADSL. Côté usage, elle offre à plusieurs personnes d'un même foyer la possibilité d'être connectées simultanément (surfer sur le Web, téléphoner, regarder la télévision en HD) sans contrainte liée au partage du débit.

■ Est-ce que ça va me coûter plus cher que l'ADSL ?

Un abonnement à la fibre optique ne coûte pas forcément plus cher qu'un abonnement ADSL. A vous de voir quel abonnement vous souhaitez prendre chez votre fournisseur d'accès actuel ou vous renseigner

auprès de votre opérateur en fonction de votre abonnement.

■ Comment faire pour être relié à la fibre optique ?

1. Je regarde capfibre.fr pour vérifier si je suis éligible !

Si votre logement est représenté par une pastille verte, c'est bon !

2. Je suis éligible !

Je peux appeler mon opérateur ou celui de mon choix pour prendre un rendez-vous afin de me raccorder au réseau fibre.

3. Raccordement en cours...

Des techniciens viennent à mon domicile pour me raccorder. Ils utilisent les poteaux ou les gaines enterrées dans la rue pour passer la fibre.

Je choisis avec eux, l'emplacement idéal (à proximité de ma TV, d'une prise électrique...) pour installer la prise de raccordement. L'intervention dure entre 2 et 3h. Les techniciens vont passer le câble par les gaines qui se trouvent dans les cloisons ou le coller directement le long des plinthes.

4. C'est installé !

Raccordement terminé ! Un test de bon fonctionnement est réalisé. Il ne me reste plus qu'à brancher ma box, mon décodeur, ma TV... Et à moi le très haut débit !



C'est gratuit !

Le raccordement gratuit comprend un forfait de 15 m de câble dans votre habitation et 2 percements de mur. Il comprend également 35 m de câble en terrain privé (portail à entrée de porte) et l'intervention pour solutionner une gaine cassée (10 m de fouille maximum). Au-delà, un devis vous sera proposé.

J'ai un souci !

Votre interlocuteur reste votre opérateur, notamment durant le 1^{er} mois suivant l'installation. En cas de problème, vous devez leur demander d'ouvrir un ticket d'incident chez le gestionnaire du réseau CAP FIBRE.

La 5G, c'est quoi ?

C'est la 5ème génération des réseaux mobiles. Elle succède aux technologies 2G, 3G et 4G déjà développées sur le territoire. La 5G doit permettre un bond dans les performances en termes de débit, d'instantanéité et de fiabilité. Il s'agit de s'adapter aux nouveaux usages des utilisateurs.

Le réseau va être déployé en plusieurs étapes par les opérateurs mobiles durant les prochaines années.

Installation sur Merville

Free a déjà installé la 5G sur Merville, au niveau du pylône tubulaire, qui était déjà présent notamment pour la 4G, rue de la Prairie, au stade Charles Rattez.

VILLE INTERNET



Cette année encore, la commune a été labellisée 4@.

Chaque début d'année, la commune est invitée à prendre part à la cérémonie du label Villes Internet. Sandra Plé, première adjointe et élue au numérique a suivi la cérémonie du 4 février dernier en direct, par visioconférence, avec les agents du service informatique.

Citons quelques actions communales qui ont été mises en avant pour cette nouvelle participation au label Villes Internet...

- À l'été 2020, l'installation d'écrans numériques interactifs dans les établissements scolaires.
- Un outil de gestion des personnes vulnérables, développé en interne à destination des personnes du CCAS (plan grand froid, canicule...).
- La prise de rendez-vous en ligne pour les cartes nationales d'identité et les passeports.
- Des ateliers informatiques à l'espace numérique. (Cours collectifs et rendez-vous individuels)
- L'offre numérique à la médiathèque grâce à l'Esperluette (réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Flandre Lys).

- Le remplacement du système de téléalarme à la résidence-services Les Récollectines, en juillet 2020.

- La newsletter « 100% Merville », un concentré de bonnes nouvelles, de belles initiatives,...

- Les Conseils Municipaux bientôt en direct de chez vous !

Sans oublier, des outils pratiques créés en interne, et mis à disposition des agents communaux. C'est par exemple le cas de la mise en place du télétravail. Pour vous, rien ne change ! Mais pour suivre les conseils de préconisation dus aux conditions sanitaires actuelles, le télétravail a été organisé dans certains services.

Et pour que tout se déroule dans les meilleures conditions, le service informatique a mis en place des outils adaptés, comme la possibilité d'avoir accès à son ordinateur de travail de chez soi.



TRAVAUX

ZOOM SUR L'ÉTANG

GILBERT NUGOU

L'ancien étang fédéral a été acquis par la commune en 2019, dans le but d'en faire un lieu agréable, propice à la pêche et aux balades. Devenu l'étang Gilbert Nugou depuis, un travail est mené conjointement avec l'association La Tanche Mervilloise.

Assèchement de l'étang, déménagement des poissons vers la rivière ou l'étang des Prés de la Ville. La commune s'est ensuite chargée de l'aménagement des berges, en pentes douces, pour favoriser la biodiversité et pour empêcher la déperdition d'eau au niveau de la digue. L'association s'est, quant à elle, occupée des plantations aquaphiles. L'engazonnement total est prévu pour le printemps. Il ne manquera plus que le mobilier urbain pour parfaire les lieux et profiter de ce nouveau paysage mervillois.

EVOLUTION DE L'ETANG

AVRIL 2020

Début des gros travaux avec le curage pour redonner de la profondeur à l'étang.

Dans l'ordre ont eu lieu la vidange avec déplacement des poissons vers l'étang des Prés de la Ville, le curage des terres avec consolidation des digues, l'entretien des espaces verts, la remise en eau de l'étang depuis le canal de la Lys.



OCTOBRE / NOVEMBRE 2020

Les travaux de remise en état de l'étang Gilbert Nugou se terminent. Les services techniques continuent d'améliorer l'environnement et les abords de l'étang, comme la plantation des graminées ayant servi aux jardinières l'été dernier et la pose de clôture. Un déboisement et re-profilage du talus de l'ancienne voie ferrée ont été réalisés pour éclaircir et mettre en valeur l'étang. Le réseau d'amenée d'eau depuis la Lys canalisée a été débouché. Le remplissage de l'étang s'opère et l'étang retrouve peu à peu son niveau d'antan.

JANVIER 2021

En ce début d'année, La Tanche Mervilloise a déjà organisé deux empoissonnements.

Objectif : ouverture au public pour le début de la saison 2021, au mois de mai !

9 janvier, 1^{er} empoissonnement avec 500 kg de poissons déversés dans l'étang.

28 janvier, 2^{ème} empoissonnement. Au total, ce sont plus de 2 tonnes de poissons qui ont été déversées entre l'étang Gilbert Nugou, l'étang des Prés de la Ville et la Bourre. Parmi les différentes espèces, on retrouve la tanche, la brème, le gardon, la carpe.



TRAVAUX

Retrouvez les travaux réalisés sur la commune les 6 derniers mois.

- 1 - La CCFL a lancé une campagne de réfection des voiries : rue du Paradis, rue Duvette, rue Barra, rue Chapelle Guaquièrre, rue Delaeter, rue Bournoville, rue des Freigneaux et rue du Laurier.
- 2 - Trottoirs en schiste, rue Georges Laune, par les services techniques.
- 3 - Pose de feux intelligents, route de la Gorgue.
- 4 - Porte arrière mairie réparée, l'accès à l'ascenseur est de nouveau accessible par cette entrée.
- 5 - Élagage à la maison de retraite Léon Duhamel, par le service espaces verts.
- 6 - Remplacement de la 2^{ème} partie du bardage, salle Pierre Sizaire.
- 7 - Déplacement des jeux pour enfants à l'école Bézégher.
- 8 - Début des travaux au domaine de la Prairie. Projet : 162 logements dont 52 en locatifs aidés. Fin des travaux prévue pour 2024.
- 9 - Réalisation d'un campus aéronautique par la CCFL.
- 10 - Finalisation du parking à proximité du stade Louis Bassement.
- 11 - Réalisation d'un square derrière l'hôtel Angelika par les services techniques.
- 12 - Liaison piétonnière pour relier la résidence du Pont de Pierre à la Grand place.
- 13 - Élagage des arbres rue du Général de Gaulle par les services techniques.
- 14 - Changement du sens de circulation au niveau de la cité des Jardins.
- 15 - Remplacement des lumières des passerelles du cimetière et du pont Saint- Pierre.
- 16 - Rénovation du chemin de halage entre le pont Saint-Pierre jusqu'à l'arrière de la médiathèque par les services techniques.





INTERCOMMUNALITÉ

SOUTENIR LA CULTURE

Lors du conseil communautaire du 18 février dernier, la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) a mis à l'ordre du jour un fonds de concours pour soutenir l'offre culturelle sur le territoire.



La CCFL engage un plan de soutien à l'investissement des communes en faveur de la création, l'extension, ou la rénovation d'équipements culturels. Il s'agit d'une aide financière par commune du territoire à hauteur de 100 000€ maximum, à faire valoir sur le mandat 2020-2026.

Le fonds de concours pourra être sollicité pour un ou plusieurs projets et pourra être versé à hauteur de 50 % du montant HT de la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

En plus du fonds de concours pour la culture, la CCFL a mis en place d'autres fonds de concours depuis plusieurs années pour soutenir les projets sur la commune :

- Fonds de concours versé à hauteur de 320 410€ pour la salle de sport Duhamel Laforge du Sart
- Fonds de concours 2018 de 50€/habitant de 480 763 € pour les travaux de trottoirs de la rue de Cassel et le parking du Sart
- Fonds de concours 2019 de 75€/habitant pour le programme de l'école Victor Hugo – Montant 759 300 €
- Fonds de concours 2020-01 de 50€/habitant- pour le programme de l'école Victor Hugo
- Fonds de concours 2020-02 de 75€/habitant- pour le programme de l'école Victor Hugo
- Fonds de concours de 4 480 200 € pour le mandat 2020-2026- solde de l'école Victor Hugo et autres projets

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE

le 20 février
Léonie Ghesquière et
Clément Cattoux



le 27 février
Mélanie Lelaure et
Pierre-Jean Petitprez



101 ans pour Jacques Wullens !

Jacques Wullens est le doyen de la commune. Le 13 février, il a soufflé ses 101 bougies. Compte tenu des circonstances sanitaires, seuls M. le Maire et Sandra Plé, 1^{ère} adjointe, lui ont rendu visite en ce jour particulier.



EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS !



Les 13 et 20 juin prochain auront lieu les élections régionales et départementales.

Initialement prévues en mars 2021, ces élections sont reportées en juin, en raison de la pandémie. De ce fait, la tenue des scrutins ainsi que les campagnes électorales seront adaptées.

Et si je ne peux pas aller voter ?

Que vous soyez indisponible ou que vous ne souhaitez pas vous rendre dans votre bureau de vote si vous êtes une personne à risque, pour faciliter la tenue de ces élections, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement, comme lors du second tour des municipales.

Avis à la population : on recrute des scrutateurs !

Vu le double scrutin pour ces élections, la commune aura besoin du double de scrutateurs pour les dépouillements. Vous souhaitez être volontaire ? Contactez-nous par mail à elections@ville-merville.fr ou par téléphone au 03.28.48.20.22.

Qu'est-ce qu'un scrutateur ?

Un scrutateur ouvre les enveloppes de vote une à une, déplie le bulletin et le passe à un autre scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible. Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet et par au moins deux scrutateurs.

Le scrutateur doit donc être présent lors du dépouillement, qui commence dès la clôture du scrutin. Celui-ci est réalisé sous la surveillance des membres du bureau.

* Sous réserve du
contexte sanitaire

Fêtes de PÂQUES



Vendredi 2 avril

Ouverture du Champ de foire*
Place de la Libération

Samedi 3 avril

Chasse à l'œuf de 14h30 à 17h*
Jardin public

Lundi 5 avril

Cortège carnavalesque*
Centre-Ville
Départ Square Serlooten



Envoie tes photos et vidéos des Fêtes de Pâques

Un vidéo inédite à découvrir avec l'ensemble
des participants mervillois !

Envoie tes réalisations à com@ville-merville.fr

Jusqu'au 10 avril 2021

